Wallonie service public SPW

Win4Doc

Réaliser une thèse de doctorat au sein d'une entreprise

Service public de Wallonie

SPW Economie Emploi Recherche

Département de la Recherche et du Développement Technologique

3 novembre 2026



Description générale du programme

Description générale du programme

Appel à propositions pour des projets de recherche

- **Concours**

1

Un appel par an

Le programme s'inscrit dans la Stratégie Recherche – Innovation – Economie de la Wallonie

- **S'intégrer de préférence dans au moins un Domaine d'Innovation Stratégique (DIS)**

Description générale du programme

Les Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS)



Nourrir : Systèmes alimentaires et biosolutions pour l'homme et la nature



Soigner : Innovations thérapeutiques, soins innovants, health tech pour l'homme et l'animal



Protéger : Aéronautique, spatial et défense



Décarboner : Solutions énergétiques efficientes, bâti durable et mobilité intelligente



Industrialiser : Matériaux et industrie du futur

Le numérique, l'intelligence artificielle, la donnée, la cybersécurité et la circularité irriguent l'ensemble des DIS. Ils y sont intégrés en fonction des besoins et des applications qu'ils soutiennent.

Plus d'informations sur la stratégie et sur les Domaines d'Innovation Stratégiques : Accueil - #S3Wallonne

Description générale du programme

Consortium

Promoteur :
Entreprise

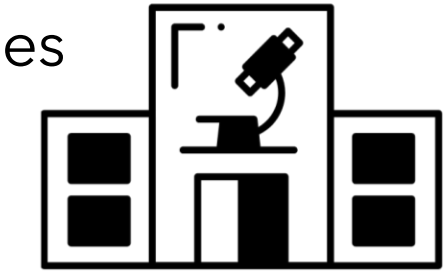
Subvention :

- PE : 70 %
- ME : 60 %
- GE : 50 %



Sous-traitant(s) :
Université(s) + Autres

- 80.000 € maximum (**sous-traitance par l'entreprise**)
- A partager entre les sous-traitants



Accord de collaboration



Entre les partenaires :

- ✓ Déroulement du projet
- ✓ Propriété intellectuelle (PI)
- ✓ Valorisation
- ✓ Droits et devoirs de chacun
- ✓ Domaines couverts par chacun



Joint au dossier et signé par les partenaires



Évalué

Durée du projet

Règle générale

48 mois

Exception

Possible de demander un seul mandat de 24 mois si

- le (la) chercheur(se) est déjà engagé(e) dans l'entreprise depuis au moins 24 mois
- **Et** si le sujet de recherche pendant cette période pourrait être assimilé à un mandat de 24 mois.

4 postes de dépenses éligibles pour l'entreprise

01 Frais de personnel

Dépenses de personnel

02 Frais généraux (15 %)

Forfaitaires incluant notamment :

- les frais de missions à l'étranger ;
- les frais d'organisation de l'évaluation intermédiaire.

03 Frais de fonctionnement / coordination

80 000€ maximum

04 Sous-traitance pour les partenaires académiques

80 000€ maximum

À partager



Objectifs du programme & Conditions d'accès

Objectif 1

Renforcer le potentiel scientifique et technologique des entreprises via la réalisation d'une recherche innovante pour laquelle un **besoin industriel fort** a été identifié et est susceptible de déboucher à terme sur la mise au point d'un nouveau produit, procédé ou service

Entreprises (de toute taille)

Recherche industrielle

Caractère innovant ./. Besoins de l'entreprise

Durée : max 4 ans (**pas de prolongation**)

Objectif 2

Permettre à un(e) chercheur(se) de réaliser une thèse de doctorat.

Être titulaire d'un diplôme donnant accès au doctorat

Être titulaire du diplôme depuis maximum 10 ans (**date de lancement de l'appel**)

Chercheur(se) identifié(e) et engagé(e) **maximum à la date figurant dans l'appel**

Objectif 3

Renforcer la collaboration entre le monde de la recherche et le monde des entreprises.

Obligation de partenariat avec 1 unité de recherche universitaire

Collaboration possible avec une autre unité de recherche universitaire (co-tutelle) ou éventuellement un autre organisme de recherche

- Centre de recherche agréé ;
- Haute Ecole ou leur centre de recherche associé ;
- Organisme d'Intérêt Public actif en recherche (IsseP, CRA-W, ERM, Institut Von Karman)



Critères d'éligibilité

7 conditions à réunir avant le dépôt

CONSORTIUM

01 **1 + 1 + (1)**
1 entreprise + 1 université (+ 1 université ou un autre organisme : CRA, HE, certains OIP – cf. liste)

02 **Promoteur**
Entreprise wallonne créée au plus tard le jour du dépôt de la proposition définitive

03 **Accord de partenariat**
Joint et signé

DÉPÔT

04 **Respect de la procédure**
Soumission **avant la date et l'heure limite !**

05 **Pas d'autre financement public pour la même recherche**
(double financement)

SITUATION DE L'ENTREPRISE

06 **Entreprise non en difficulté financière**
Selon la législation européenne

07 **Obligations administratives antérieures envers le SPW-Recherche remplies**
Au moment du dépôt du projet définitif

La solidité financière doit couvrir quatre besoins clés

DÉMONTRER LA CAPACITÉ À

01 Mener ses activités

02 Réaliser ses investissements hors projet de recherche

03 Exploiter les résultats de la recherche

04 Financer en partie le projet de recherche

ÉLÉMENTS EXAMINÉS

PIÈCES DE RÉFÉRENCE

Plan financier

ou

Comptes annuels du dernier exercice

LE CAS ÉCHÉANT

Certaines conditions



Processus de sélection

Evaluation – sélection en 3 étapes

Eligibilité

SPW Recherche

Evaluation – Processus :

- Evaluation scientifique par 2 experts étrangers par projet.
- Evaluation par le SPW Recherche + contact éventuel avec porteur de projet
- Réunion de consensus entre les experts et le SPW-Recherche
- Réunion du comité de sélection

Evaluation – Classement :

- Au minimum 60% pour chaque critère
 - groupe projets retenus
 - groupe projets non-retenus
- Classement par ordre décroissant de la valeur cumulée des cotes.



Critères d'évaluation

Des projets de recherche **éligibles**

Critères définis par le décret Recherche

Article	Critère	Cote
38	Caractère innovant du projet	/20
45/46	Excellence et expérience	/15
39 et 45/46	Qualité, faisabilité et pertinence du projet	/15
40 – 43/1	Valorisation de l'innovation	/30
41	Contribution au développement durable	/10
43	Degré de risque	/10

Autres éléments pris en compte :

👨‍🎓 👩‍🎓 **Le profil du (de la) « chercheur(se) »**
(inclus dans le critère « L'excellence et l'expérience »)

🎓 🏭 **La qualité de coordination et d'encadrement**
(inclus dans le critère « La qualité, la faisabilité et la pertinence du projet »)

🌍 **L'ouverture internationale**
(inclus dans le critère « L'excellence et l'expérience »)



Agenda

24/11/2026

Echéance pour le dépôt des déclarations d'intention.

1

2

Organisation des réunions de présentation/coaching.

11/03/2027

Echéance pour la soumission des propositions définitives et pour la transmission des comptes annuels.

3

4

Examen de l'éligibilité et cotation de chaque projet par l'administration et par deux experts étrangers.

L'administration réalise une fiche d'évaluation.

5

6

Le Comité de sélection établit la liste des projets finançables.

Sur base de cette liste et en fonction du budget disponible, le Ministre décide de l'approbation du financement des projets.

7

8

Après l'engagement du (de la) chercheur(se), ces projets font l'objet de conventions.



Documents

Trois étapes pour préparer un dossier complet

01
Comprendre le programme et les objectifs

Appel à propositions

02
Soumettre la déclaration d'intention

Formulaire en ligne sur ONTIME

03
Soumettre le dossier complet et définitif

Formulaire ONTIME + cinq annexes

Les cinq annexes à joindre au dossier définitif

- Description détaillée du projet
- Résumé non confidentiel
- Recherche d’antériorités
- Accord de collaboration
- Informations de l’entreprise

 Dernier bilan, même non publié

Accès directs

Plateforme ONTIME ↗

Déclaration et soumission en ligne

Documentation Win4Doc ↗

Documents et références utiles



Résultats du programme

	Déclarations d'intention	Projets déposés	Projets retenus	Financement total	Taux réussite / DI	Taux réussite / projets
Appel 2021-2022	30	21	10/9*	2.999.135,21 €	30%	43%
Appel 2022-2023	27	13	12	3.811.418,53 €	44 %	92%
Appel 2023-2024	27	18	10	3.047.159,23 €	37 %	56 %
Appel 2024-2025-1	19	9	6	1.975.015,09 €	32 %	66 %
Appel 2024-2025-2	21	13	9	2.888.504,08 €	43 %	69 %
Appel 2025-2026	37	29	14	4.699.955,63 €	38 %	48 %

Wallonie service public SPW

Merci pour votre attention !

L'équipe Win4Doc

Responsable du programme :
Ir. Emmanuel Delhaye - Directeur

win4doc.recherche@spw.wallonie.be